



Pages municipales de Saint-Agapit - Avril 2016



Mme Sylvie Fortin Graham  
Mairesse de Saint-Agapit

## Mot de la Mairesse

Le conseil municipal a vécu un moment très heureux le 3 mars dernier lorsque que les conseillers responsables de la Sécurité publique, monsieur Sylvain Vidal ainsi que madame Micheline Beaudet, ont attribué à monsieur Denis Samson, monsieur Jean-Paul Bélanger et madame Lucie Lebeau, un certificat de Reconnaissance civique pour les remercier au nom de toute la population pour leur courageux sauvetage de monsieur Raymond Coté lors d'un incendie survenu dans sa demeure. Au nom du conseil également, le chef pompier, monsieur Mathieu Bergeron, a remis la même distinction aux deux pompiers volontaires

qui sont venus à la rescousse des sauveteurs dans les derniers moments critiques, alors que la fumée dense et intense menaçait leurs dernières forces. Ces pompiers sont Jean-Philippe Fournier (absent et remplacé par Julien Dumont) et Michaël Denoncourt. Il n'y a pas de tels événements sans que les efforts conjugués de tous ne signifient quelque chose de très important pour nous : la solidarité et l'amour fraternel. Saviez-vous que « Agapit » vient du mot grec *agape* (ἀγάπη), qui veut dire « **amour fraternel** ». Saint-Agapit, le patron de notre paroisse, était le 57<sup>e</sup> pape de la chrétienté. Monsieur Raymond

Coté lui-même a pris la parole pour exprimer sa gratitude d'être encore parmi nous. En terminant, il a dit un peu à la blague mais en serrant très fort la main de sa petite-fille, que si « *ton nom n'est pas sur la liste, n'essaie pas d'entrer au paradis.* » Nous sommes heureux de l'avoir encore parmi nous ! Comme mairesse, j'ai fait devant la salle le récit des événements qu'ont vécus nos concitoyens, seconde par seconde. Nous devons être très fiers de notre communauté, qui compte parmi ses rangs des personnes si courageuses et dévouées à leurs semblables. Parlons avec le cœur et disons un gros merci à tous !



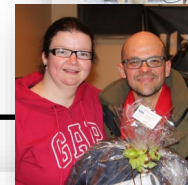
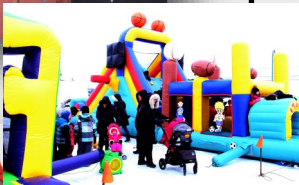
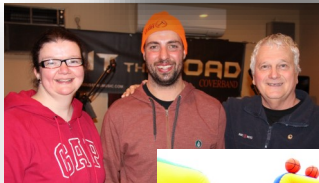
Remise des mentions de Reconnaissance civique de la municipalité de Saint-Agapit à messieurs Denis Samson, Jean-Paul Bélanger et madame Lucie Lebeau, ainsi qu'à messieurs Michaël Denoncourt et Jean-Philippe Fournier, pompiers volontaires. Sur la photo, on retrouve les membres du conseil municipal et la mairesse, les pompiers volontaires de Saint-Agapit entourés de leur chef, les membres des familles des sauveteurs, ainsi que monsieur Raymond Coté, son épouse Céline Bisson-

La 5<sup>e</sup> édition de notre Festival du Flocon PNS TECH a été un magnifique succès de participation. Les activités ont attiré une très grosse foule de parents et d'enfants enthousiastes. Je suis reconnaissante aux bénévoles et aux donateurs pour leur support constant durant ces 3 jours de festivité. La page suivante est dédiée aux participants et bénévoles.





**PNS Tech**  
**Soudure JM Chantal**  
**Les Constructions S. Marcoux inc.**  
**Restaurant Larry**  
**Excavation Charles Boulay**  
**Desjardins –Caisse Saint-Agapit/Saint-Gilles-**  
**Pharmacie Gauthier Plante et associés**  
**Marchés Tradition**  
**Agribio**  
**Bar Le Colo**  
**Excavation Jean-Guy Croteu et fils inc.**  
**Les Entreprises Marcel Têtu**  
**Angus Zone**  
**Transport St-Agapit**  
**Construction Bernard Larochelle inc.**  
**Futura-Manufacturier de portes et fenêtres-**  
**Bi-Sports**  
**Molson**  
**Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac**  
**Bergeron Larochelle-Société de notaires**  
**Alain Myrand inc.-Cabinet de services financiers-**  
**Clinique dentaire André Goulet inc.**  
**La Coop Unicoop**  
**Rénovation Charles Morin**  
**Subway Saint-Agapit**  
**Korvette Saint-Agapit**  
**Plancher Contact**  
**Nova Vision**  
**Électricité Pro-Den**  
**Garage Groleau inc.**  
**Coop la Seigneurie Saint-Agapit**  
**Pièces d'autos Dumont inc.**  
**Aubin autos**  
**Mécanique 132**  
**Buro Plus Saint-Agapit**







# VIEILLIR SANS DEVENIR VIEUX !

## Grâce aux bienfaits du BÉNÉVOLAT

### DANS LE CADRE DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

**ACTIVITÉ CADEAU**  
pour tous les bénévoles  
de Lotbinière



#### Le bénévolat, une activité de coeur



#### André Bienvenue

Auteur, formateur, coach, animateur et conférencier depuis 1982, il a prononcé plus de 2 500 conférences dans les domaines de la communication, de la gestion du stress, de l'apprentissage du vieillissement et du changement.

Sur un ton humoristique, cette conférence suggère des trucs pratiques pour donner un sens à sa vie au moment de l'apprentissage du vieillissement.

### Quand ? Où ?

Date : 13 avril 2016

Heure : 14h30

Durée : 1 heure 30 minutes

Lieu : Salle des Lions

16, rue des Érables, St-Flavien

#### Inscription :

Renée Thériault au 418 728-4825

Sans frais : 1 866 728-4825

Date limite d'inscription : 8 avril

**GRATUIT !**

Venez participer à la 23<sup>e</sup> Édition !

Activité de Reconnaissance du Bénévolat

**MERCREDI 13 AVRIL 2016**  
**De 18h30 à 21h30**  
**À la Salle des Lions**  
**16, rue des Érables, Saint-Flavien**  
**(aux limites de Laurier-Station)**



*À la recherche d'une personne de coeur*



Le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière vous invite à découvrir son nouveau service des visites amicales. Nous recherchons des personnes à l'écoute, respectueuses et ayant à cœur le bien-être des aînés de Saint-Agapit. Des gens de cœur voulant partager leur temps et leur bonne humeur avec des personnes seules qui ont besoin de parler et d'être écoutées. L'engagement bénévole consiste à téléphoner ou à visiter une personne âgée qui vit de l'isolement, selon vos disponibilités. **Une séance d'information sera offerte le 20 avril 2016, 18h30, au Manoir Le Beau Rivage, Saint-Gilles.** Pour information : Samantha Dostie ou Sarah Parent, 418-728-4825



## INSTALLATION ET VISIBILITÉ DU NUMÉRO CIVIQUE

Nous vous demandons de faire un petit geste pour vous : assurez-vous de la visibilité de votre numéro civique car vous faciliterez ainsi le travail des services d'urgence qui répondent à votre appel à l'aide.

L'article 4.7 du règlement de construction numéro 253-11.07 précise :

«Tout usage principal doit être identifié par un numéro civique distinct en chiffre arabe, ou en lettre, lisible à l'horizontal, visible de la rue en tout temps. La taille de chacun des chiffres ou lettres composant le numéro civique doit se situer entre 7 et 20 centimètres de hauteur.

Le numéro civique doit être installé sur le mur avant du bâtiment principal lorsque ce mur est localisé à moins de 30 mètres de la ligne de rue. Dans le cas où le mur avant du bâtiment est à 30 mètres et plus de la ligne de rue, le numéro civique doit être posé sur la boîte aux lettres ou sur une construction (ex. : colonne d'entrée véhiculaire, porte cochère, etc.) mais jamais sur un élément naturel (ex. : arbre, pierre, roche, etc.) De plus, le numéro civique doit être placé de manière à être visible des deux directions véhiculaires de la rue.

Un petit geste simple à poser, mais qui peut contribuer à sauver votre vie  
et celle des êtres qui vous sont chers.

## AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Isabelle Paré, directrice générale de la municipalité de Saint-Agapit, qu'il y aura une séance de consultation le 2 mai 2016 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal, 1080, avenue Bergeron. Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure suivante :

La demande concerne le lot 3 784 513 localisé au 1239, rue du Collège à Saint-Agapit. Le requérant a déposé une demande de dérogation mineure afin de régulariser la localisation de sa résidence unifamiliale isolée qui ne respecte pas la marge latérale minimum.

Objet règlement zonage	Norme du règlement	Marge latérale minimum actuelle	Dérogation demandée
Marge de recul latérale minimum	2 mètres	1.44 mètre	mètre

Donné à Saint-Agapit ce 7 mars 2016

Josée Martineau, directrice générale adjointe

## AVIS PUBLIC—ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement N° 402-02-16 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux.

**Avis public est donné de ce qui suit :** lors d'une séance tenue le 7 mars 2016 le conseil a adopté le **PROJET DE RÈGLEMENT N° 402-02-16 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux**. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 mai 2016, à 19 h 30, au bureau municipal au 1080, avenue Bergeron à Saint-Agapit. Au cours de cette assemblée publique, la personne désignée par le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer. Le résumé du projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, situé au 1080, avenue Bergeron aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Agapit le 7 mars 2016.

Josée Martineau, directrice générale adjointe



## Relevez LE Défi Santé



**INSCRIVEZ-VOUS**

**Défi Santé — Entre le 31 mars et le 11 mai 2016**



Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches

Québec

Dans le cadre du Défi Santé et ce pour une 5e année, le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière mobilise la population des 18 municipalités à relever le Défi "Chaque Minute Compte". Ce défi a pour objectif d'encourager les gens de tous âges à **bouger plus** en cumulant le plus de minutes actives entre le 31 mars et le 11 mai. En 2015, se sont plus de 1000 personnes des 18 municipalités de la MRC qui ont pris part à ce défi et qui ont bougé en moyenne 60 minutes/jour pendant les 42 jours du défi!

Liste des personnes pivots - Défi Chaque Minute Compte : 31 mars au 11 mai 2016 (42 jours)

Responsables	# téléphone	Lieu de remise des calendriers
Noelline Poulin Lise Martineau Huguette Têtu	418 888-4301 418 888-4001	Complexe des Seigneuries le mardi de 13h à 15h30 ou le jeudi de 9h à 11h30

La municipalité de Saint-Agapit encourage ses citoyens à bouger et à bien s'alimenter en participant au Défi Santé 5/30. Ce défi personnel d'acquisition ou de maintien de saines habitudes de vie se déroulera du 31 mars au 11 mai et consiste aux objectifs suivants:



**OBJECTIF 5**

Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour



**OBJECTIF 30**

Bouger au moins 30 minutes par jour



**OBJECTIF Équilibre**

Prendre au moins une pause par jour

Quelques suggestions d'activités :

Prendre une marche, jogger ou faire du vélo ; s'inscrire aux différentes activités et cours printaniers offerts à Saint-Agapit ; Zumba ; fréquenter les gymnases et le Centre de conditionnement physique pour femmes ;

Pour les plus petits, s'amuser dans les différentes aires de jeux pour enfants de la municipalité ;

Profiter des activités organisées par le Club d'Âge d'Or de Saint-Agapit : la ligue de quills, la pétanque et le palet.

**Cinéma familial**  
Complexe des Seigneuries  
18h Ouverture 18h30 début film

**22 avril** **Gratuit**

LEURS MONDES SE RENCONTRENT  
DREAMWORKS  
**EN ROUTE!**  
27 MARS

Disponible sur place : Popcorn, jus, chips, liqueurs, chocolats

Complexe des Seigneuries  
1080 avenue Bergeron  
Saint-Agapit  
418-888-4620





## INSCRIPTIONS TERRAIN DE JEUX ÉTÉ 2016

Clientèles et groupes d'âge (les groupes d'âge peuvent varier en fonction du nombre d'inscriptions)

CLIENTÈLE	
Groupe 4-5 ans	pré maternelle complété/ maternelle
Groupe 6-7-8 ans	première/deuxième année
Groupe 9-10 ans	troisième/quatrième année
Groupe 11-12 ans	cinquième/sixième année



TARIFICATION (incluant chandail et 3 baignades)	5 jours/ semaine	3 jours fixes au choix/ semaine Lun <input type="checkbox"/> Mar <input type="checkbox"/> Mer <input type="checkbox"/> Jeu <input type="checkbox"/> Ven <input type="checkbox"/>	Option cours d'anglais 6 ateliers de 2h
Sans service de garde	130 \$	110 \$	+ 60 \$
Service de garde du diner	205 \$	175 \$	+ 60 \$
Service de garde complet	290 \$	250 \$	+ 60 \$

### Politique familiale

Un rabais de 15 \$ par enfant sera accordé pour chaque inscription supplémentaire d'une même famille

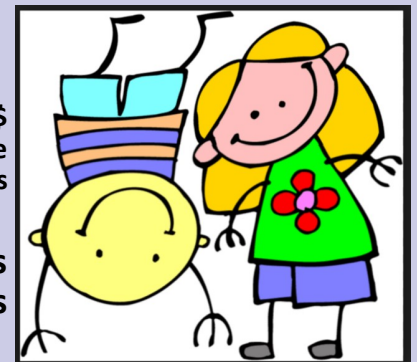


### HORAIRE DU TDJ:

Lundi au vendredi  
9h à 11h30 / 13h à 15h30  
Début : 27 juin 2016  
Fin : 19 août 2016

### SERVICE DE GARDE

Lundi au vendredi  
6h30 à 9h  
11h30 à 13h  
15h30 à 17h45



Pour les inscriptions reçues après le 1<sup>er</sup> juin 2016, un montant additionnel de 25 \$ sera facturé pour l'achat du chandail du terrain de jeux. Toute inscription tardive pourrait être refusée afin d'assurer un ratio d'encadrement sécuritaire pour vos enfants.

La fiche d'inscription sera distribuée aux enfants dans les classes de l'école primaire et est disponible au bureau du service des Loisirs ou sur le site internet de la municipalité.

Informations : 418-888-4053 ou loisirs@st-agapit.qc.ca

Érable à sucre	
Chêne rouge	
Frêne d'Amérique	
Orme d'Amérique	
Bouleau blanc	
<b>Épinettes blanches</b> <i>Nouveau</i>	
Total (maximum 20)	

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES  
aux citoyens de Saint-Agapit - **Mai 2016** – Mois de l'arbre et des forêts

NOM \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**SVP, remettre ce coupon au Bureau municipal, 1080 Bergeron**

La livraison des plants aura lieu au garage municipal et la date exacte de livraison sera communiquée dans le Lien du mois de mai. Des frais de 1 \$ / arbre seront chargés pour défrayer les coûts de transport et de manutention. Les recettes seront versées au Groupe Scout Agapogil chargé de la distribution des plants d'arbres.



## OFFRES D'EMPLOIS ÉTÉ 2016

Le Service des loisirs de la Municipalité de Saint-Agapit est à la recherche d'étudiants afin de combler les emplois d'été pour le terrain de jeux. Les personnes sélectionnées devront accomplir les différentes tâches ci bas mentionnées :

### ANIMATEURS(TRICES) TERRAIN DE JEUX ÉTÉ 2016

Tâches	Exigences
Participer à l'élaboration de la programmation pour leur groupe	Priorité aux résidents de Saint-Agapit
Animer le ou les groupes qui lui sont confiés	Être âgé de 16 ans et plus
Assurer la sécurité du groupe	Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes
Participer aux réunions des animateurs avec le coordonnateur	Dynamique, débrouillard, motivé, créatif, coopératif
<b>Durée : 8 semaines ( mi-juin à mi-août) 35 à 40 heures par semaine</b>	Inscrit dans un établissement scolaire reconnu à l'automne 2016

### RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Tâches	Exigences
Superviser le service de garde du terrain de jeu	Inscrit dans un établissement scolaire reconnu à l'automne 2016
Animer le groupe qui lui est confié	Être âgé de 16 ans et plus ; priorité aux résidents de Saint-Agapit
Assurer la sécurité du groupe	Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes
Établir le lien avec les parents	Autonome, dynamique, débrouillard et être habilité à travailler en équipe
<b>Durée : 9 semaines (mi-juin à mi-août)</b>	
<b>Horaire : Lundi au vendredi 6h30 à 9h / 11h30 à 13h / 15h30 à 17h45</b>	

Pour tous ces postes, veuillez S.V.P, faire parvenir votre curriculum vitae avant le 8 avril 2016, 16h00, en inscrivant sur l'enveloppe le poste désiré, à l'adresse suivante :

Service des loisirs de Saint-Agapit a/s M. Patrice Boucher  
1068 avenue Bergeron, Saint-Agapit, Québec  
Courriel : [loisirs@st-agapit.qc.ca](mailto:loisirs@st-agapit.qc.ca)  
Seul(e)s les candidats(es) retenu(e)s seront convoqué(e)s pour une entrevue



**Vous pouvez utiliser, gratuitement, les services de collecte de gros rebuts à domicile de Recyc-Lav inc. Le service est offert à tous les lundis, 12 mois par année.**

## Comment utiliser le service de collecte à domicile

Étape 1:	Communiquez avec <b>Recyc-Lav inc.</b> Téléphone : 418 881-0084 Sans frais : 1-844 881-0084 Courriel : <a href="mailto:info@recyclav.com">info@recyclav.com</a>	<b>Service offert aux citoyens seulement Commerçants et contracteurs exclus</b>
Étape 2:	Indiquez-nous les articles et matériaux dont vous souhaitez vous départir en établissant une liste la plus précise possible. Mettez tous les menus objets dans des boîtes.	
Étape 3:	Nous communiquerons avec vous afin de préciser la journée de la collecte.	
Étape 4:	Placez vos articles dans un endroit facile d'accès pour nos camionneurs. Si possible, ne mettez pas vos articles sur le bord de la rue.	